

mention **ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ***

Mention co-accréditée avec l'Université de Franche-Comté



* Possibilité de suivre l'option Accès Santé

■■■ OBJECTIFS

- Développer des connaissances dans les domaines de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie pour identifier les besoins des personnes en situation de handicap.
- Savoir élaborer une méthodologie de l'intervention.
- Développer les connaissances administratives encadrant la prise en charge et les conditions d'intervention légales en milieu spécialisé.

■■■ POUR RÉUSSIR

Attendus/Prérequis

- Compétences **scientifiques pluridisciplinaires** (sciences de la vie, sciences humaines et sociales).
- Compétences en **expression écrite**.
- Compétences de **raisonnement logique**.
- Compétences **sportives**.
- **Exercice de responsabilités** collectives, associatives ou citoyennes.

Formation requise**Baccalauréat**

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

Parcours éligible à AGIL :

Le dispositif AGIL est un parcours personnalisé de formation qui peut être proposé et qui vise à aider les étudiants à acquérir les compétences nécessaires pour réussir en licence. Des modules de remise à niveau ainsi qu'un suivi pédagogique renforcé sont mis en œuvre

Tutorat

Un tutorat de rentrée accueille les nouveaux étudiants et leur fait découvrir le campus et le monde universitaire

■■■ ET APRÈS...

Poursuites d'études

Il est possible de poursuivre ses études universitaires par un master Activité physique adaptée et santé.

Débouchés

Le titulaire de la licence APAS encadre des activités physiques ou sportives à destination de différents publics dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique. Cette licence délivre une carte professionnelle Jeunesse & Sport reconnue sur le marché du travail.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

Le métier d'Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA) s'organise autour de quatre grands types de compétences :

- Analyser et diagnostiquer toute situation relative à un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Mobiliser et combiner les connaissances scientifiques nécessaires pour une prise en charge adaptée
- Concevoir, enseigner et réguler la prise en charge APA
- Intervenir en responsabilité au sein d'un milieu en lien avec la santé et le handicap

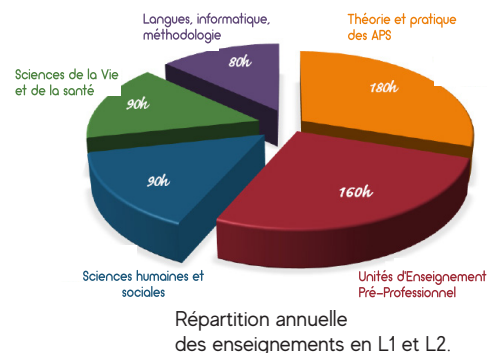
MATIÈRES ENSEIGNÉES

La L1 STAPS constitue les 2 premiers semestres d'un tronc commun organisé sur les trois premiers semestres de la licence STAPS.

Les matières enseignées sont les suivantes :

- Sciences humaines et sociales
- Sciences de la vie
- Pratiquer, Analyser des APSA
- Intervenir dans le champ des APSA
- Analyser, diagnostiquer et évaluer, Mobiliser des connaissances scientifiques
- Concevoir, réguler et pratiquer
- Intervenir en responsabilité
- Analyser et diagnostiquer toute situation relative à un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Mobiliser et combiner les connaissances scientifiques nécessaires pour une prise en charge adaptée
- Concevoir, enseigner et réguler la prise en charge en APA
- Intervenir en responsabilité au sein d'un milieu en lien avec la santé et le handicap

La licence 1 avec option accès santé (LAS) permet la poursuite d'études soit en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (MMOPK) en intégrant la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2), soit dans les métiers de la rééducation



Dijon,
Le Creusot (L1 - L2)



Futurs titulaires du bac français
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>
Titulaires d'un diplôme étranger
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>



Droits de scolarité
170 € (2023-24)
Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)
92 € (2023-24)

Priorité géographique

Les étudiants résidant dans la Nièvre ou en Saône et Loire doivent demander la L1 du Creusot. En savoir plus sur le site <http://lyceens.u-bourgogne.fr>

Toutes les informations statistiques sur les formations, la vie étudiante, les parcours et la réussite, l'insertion professionnelle sont disponibles sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB <http://ode.u-bourgogne.fr> ou en scannant ce QR Code.



Conception : PFVU - uB | 2023

STATISTIQUES



Fiches filières

- Licence 1
- Licence 2
- Licence 3



25 à 30h de cours / semaine
et 20h de travail personnel.



Stage en L2 et L3.



L3 : 70 étudiants

CONTACTS

**Pôle Formation et Vie
Universitaire**
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

Scolarité
GUENIFFEY Claire
03 80 39 67 34
claire.gueniffey@u-bourgogne.fr

"La filière STAPS n'est pas seulement axée sur les activités physiques et sportives, il faut prendre en compte le côté théorique qui compte les deux tiers de la moyenne. De nombreuses matières scientifiques sont au programme dès la première année et s'approfondissent au cours de la licence (biomécanique, neurologie, anatomie, physiologie...) accompagnées d'autres matières plus sociales telles que la psychologie et la sociologie. Il faut donc être polyvalent aussi bien théoriquement que sportivement. En troisième année APAS, nous créons et encadrons des séances auprès de personnes en situation de handicap pendant nos cours. De plus dès la deuxième année il est possible et recommandé de faire son stage obligatoire de 120 heures dans une association liée au public APAS, comme pour le stage en milieu scolaire. Nous avons aussi un stage en L3 de 105 heures à effectuer dans un établissement de santé qui est une grande partie de notre formation.

Il faut savoir que nous prenons en main un public spécifique, avec des pathologies, des handicaps... ce n'est pas seulement les encadrer c'est améliorer leur quotidien voir même leur espérance de vie. Être en APAS c'est une vocation."

Maude et Paul, étudiants en L3-APAS